

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

« Te Henua Enata - Les îles Marquises » classées à l'Unesco

_ DOSSIER :

_ LA CULTURE BOUGE :

FESTIVAL PARAU TI'AMĀ, UNE 2^e ÉDITION SUR LE THÈME DES TUPUNA
NEUF ARTISANS POLYNÉSIENS EXPOSENT AU BRANDO

_ L'ŒUVRE DU MOIS :

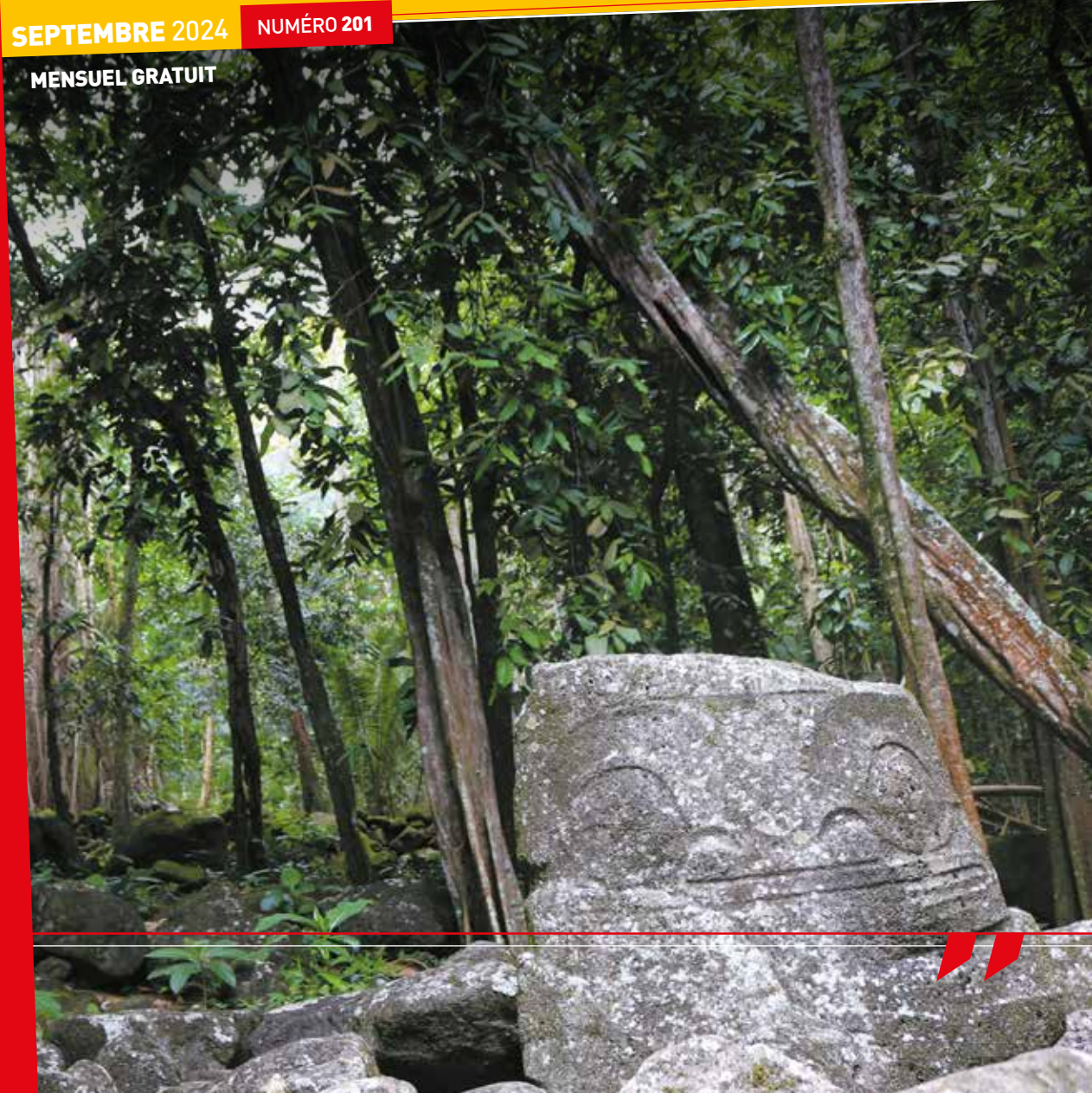
I TAI DE HENRI HIRO SUR SCÈNE LE 24 SEPTEMBRE

_ UN VISAGE, DES SAVOIRS : JORDAN LAMBERT, PORTRAIT D'UN LUTHIER PASSIONNÉ

SEPTEMBRE 2024

NUMÉRO 201

MENSUEL GRATUIT



3 archipels visités = avec la carte Évasion **le 4e offert !***



* Offre soumise à conditions

Scannez-moi pour en savoir plus



La photo du mois

C'était la rentrée !

« La voilà la traditionnelle photo de rentrée des enseignants et des personnels du Conservatoire artistique Te Fare 'upa rau, qui ont accueilli le public, les parents et les élèves pendant trois journées pour les inscriptions. Le Conservatoire qui existe depuis quarante-cinq ans a accueilli l'année dernière près de 2 400 élèves enfants, adolescents et adultes dans ses trois sections d'enseignement : les arts traditionnels, les arts classiques et les arts de la scène (ainsi que le jazz et les musiques actuelles). Près de 400 d'entre eux ont intégré, en collaboration avec l'Éducation, les classes à horaires aménagés des écoles et des collèges, ainsi que la filière «TMD», Théâtre, Musique et Danse du Lycée Paul-Gauguin (classes de seconde, première et terminale). Pour l'anecdote, cette nouvelle filière a consacré ses premiers bacheliers courant juillet 2024. Sur 29 candidats, 27 ont eu leur baccalauréat, dont 21 mentions. »



©CAPI

PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.
Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PŪ 'OHIPA RIMA 'Ī (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.
Tél. : (689) 40 545 400 - Fax. : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture » (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;



© TFTN - Stéphanie Mailion

- de promouvoir la culture *mā'ohi*, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél. : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.
Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE 'UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.
Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf



© GB

CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PŪ HA'API'IRA'A TORO'A RIMA 'Ī (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.
Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAA)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.
Tel. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf



© DR / SPAA

PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans tous les domaines autres que le commerce et l'industrie : la culture, la santé, l'enseignement, etc.

SOMMAIRE

6-7 DIX QUESTIONS À

Francis Milli, artisan

8-14 LA CULTURE BOUGE

Festival Parau Tī'amā, une 2^e édition sur le thème des tupuna

Neuf artisans polynésiens ont exposé au Brando

2024-25 : plus de 25 concerts et galas pour les 2 400 élèves du Conservatoire

15 L'ŒUVRE DU MOIS

I Tai de Henri Hiro sur scène le 24 septembre

16-21 DOSSIER

« Te Henua Enata - Les îles Marquises » classées à l'Unesco

22-23 UN VISAGE, DES SAVOIRS

Jordan Lambert, portrait d'un luthier passionné

24-25 LE SAVIEZ-VOUS ?

« Edilité tahitienne » : quand le Messenger de Tahiti parle de Papeete

26-27 ACTU

L'exposition « Hōrue : vagues d'hier et d'aujourd'hui »

28-29 PROGRAMME

30-34 RETOUR SUR

Partage de savoirs

HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 2 000 exemplaires

Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture
et du Patrimoine, Conservatoire Artistique
de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare
Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat
Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

Édition : Tahiti Graphics Punaauia

Réalisation : pilpeoilidesigntahiti@gmail.com

Direction éditoriale : Te Fare Tauhiti Nui - 40 544 544

Rédactrice en chef : Alexandra Sigauddo-Fourny - alex@alesimedia.com

Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte

Rédacteurs : Lucie Ceccarelli, Alexandra Sigauddo-Fourny,

Pauline Stasi, Delphine Barrais

Impression : Tahiti Graphics

Dépôt légal : Septembre 2024

Couverture : © Pauline Stasi

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf

www.maisondelaculture.pf

www.culture-patrimoine.pf

www.museetahiti.pf

www.cma.pf

www.artisanat.pf

www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !



5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

L'artisanat, « plus qu'une activité, une passion »

PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE BARRAIS - PHOTOS : DELPHINE BARRAIS

6

Installé à Teahūpo'o depuis trente ans, formé au Centre des métiers d'art il y a quarante ans, Francis Milli grave et sculpte diverses matières. Sensible à l'art en général, à la culture des Australes en particulier, il crée des œuvres originales et délicates.



Francis Milli

Vous êtes sorti diplômé du Centre des métiers d'art en 1993, mais depuis combien de temps l'artisanat est-il votre activité principale ?

« En fait, c'est très récent. Je suis actuellement en train de constituer un stock de pièces. Je suis diplômé depuis un petit peu plus de quarante ans, c'est vrai, mais ensuite ma pratique a été en dents de scie. J'ai alterné la gravure et la sculpture avec des petits boulots pour pouvoir gagner ma vie. Je me suis lancé à temps plein il y a six mois. »

Pourquoi avez-vous choisi à l'époque de vous former au CMA ?

« Cela n'allait pas fort à l'école, on peut dire que j'étais en échec scolaire. Je ne savais pas vraiment quoi faire. J'ai toujours eu une fibre artistique et j'ai toujours aimé tout ce qui est manuel et tout ce qui touche à l'art traditionnel. Un jour, je suis tombé sur un document d'orientation qui décrivait le Centre des métiers d'art avec les cours, les débouchés, la durée du parcours. À peu près au même moment, l'un des copains du quartier m'a aussi parlé de ce centre. Il était devenu tatoueur. Il m'a raconté ce qu'il avait appris, les cours qu'il avait suivis et cela m'a plu. »

Avez-vous une spécialité ?

« À l'époque, il n'y en avait pas, on faisait de la sculpture et de la gravure. Depuis, je sais que ce n'est plus tout à fait comme cela, les filières ont évolué. Ce qui était bien, c'est qu'on touchait à tout, on était polyvalent, même si c'était difficile car nous faisons tout à la main avec des tourneuses, des échoppes, etc. Il n'y avait aucune machine, elles sont arrivées plus tard. Sans machine, il fallait du temps et de la patience ! On faisait à peu près un objet par mois. »

Les machines ont-elles changé la pratique des artisans ?

« Oui, évidemment. Je dirais que cela s'est fait au début des années 1990 quand Hiro Ou Wen et Prokop ont émergé. On a alors gagné en vitesse, on mettait donc moins de temps. On a aussi gagné en précision. Pour autant, j'aime bien continuer à utiliser des outils manuels dès que je peux. »

Quand vous parlez de polyvalence, à quoi faites-vous référence ?

« En sortant du Centre des métiers d'art, on était tous capables de travailler la pierre, la nacre, le bois ou encore l'os et la noix de coco. Tout cela me sert encore aujourd'hui puisque je crée des pièces à partir de noix de coco, de calebasse, de nacre, d'os, de bois et de rostre d'espadon. »

Quel type de bois aimez-vous graver ?

« Parmi les bois nobles, il y en a un qui me plaît tout particulièrement, c'est le letchi. J'aime sa couleur et le fait qu'il n'ait besoin de rien. Un peu de *mono'i* suffit à lui donner tout son éclat. »

Quel type d'objets fabriquez-vous ?

« Je fais des choses assez différentes, par exemple des *'umete* ronds, des rames cérémonielles, des boucles d'oreilles et pendentifs, des bols à kava et même un jour un mur ! J'ai sculpté des fleurs et des



feuilles dans du béton cellulaire. Récemment, j'ai réalisé une gourde en coco avec un bouchon en os, elle est naturellement toute noire. Il y a des objets que je répète, ce sont mes classiques, mais il y a aussi des pièces uniques. Je suis aidé pour tout cela par ma femme qui apporte une touche féminine, délicate. Elle me donne des idées, on échange, et souvent elle finalise les réalisations en les patinant naturellement avec de l'huile de coco par exemple. On n'utilise jamais de vernis. Et puis, mon fils, le dernier, me rejoint parfois. Il a 9 ans, mais il aime déjà ça, il apprend et pratique à côté de moi. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans le fait de sculpter et de graver ?

« J'adore ce que je fais, c'est plus qu'une activité, c'est une passion. Une fois lancé, je peux rester sur une pièce jusque très tard dans la nuit. J'ai toujours plein d'idées, de détails à ajouter. Il me plaît de sentir et d'entendre les outils et la matière, quelle qu'elle soit, il n'y en a pas une que je préfère, je varie les plaisirs. De temps en temps, j'ai besoin de déconnecter, je vais surfer, m'occuper des fleurs ou du *fa'a'apu*, mais je reviens toujours dans l'atelier. »

Vos motifs sont originaux, on ne les rencontre pas souvent ; pouvez-vous nous en dire plus ?

« Je suis capable de reproduire n'importe quel motif ou symbole, il m'arrive de faire des pièces d'inspiration maorie, de Rapa nui, des Marquises. Mais je cherche à me spécialiser dans l'art des Australes et notamment de Raivavae, l'île de ma mère. Je grave des danseuses et danseurs, des

lunes, des soleils, des étoiles... Les motifs sont symétriques, répétés et offrent de très nombreuses possibilités de combinaisons. C'est là tout l'intérêt. »

Où trouvez-vous votre inspiration, quelles sont vos sources ?

« Il y a tout ce que je lis et ce que je vois au quotidien, mais aussi ce que je trouve en ligne. Je fais beaucoup de recherches sur Pinterest par exemple. Sur ce site il y a plein de pièces de musées du monde entier qui ont, dans leurs collections, des objets polynésiens. Ce qui est bien, c'est que les images sont nettes, on voit parfaitement les couleurs, les contrastes. Je me rappelle au Centre des métiers d'art, à l'époque, on travaillait avec des photocopies un peu floues qui masquaient les détails, les ombres... Ça change tout ! » ♦



PRATIQUE

• Francis Milli
• Tél. : 87 732 364

7

Festival Parau Ti'amā, une 2^e édition sur le thème des *tupuna*

RENCONTRE AVEC MAETA CHIN, ADJOINTE DU DÉPARTEMENT PRODUCTION ET COMMUNICATION. TEXTE : DELPHINE BARRAIS - PHOTOS : MAISON DE LA CULTURE



Le festival Parau Ti'amā revient pour une deuxième année consécutive. Forte de l'expérience 2023, l'équipe a imaginé un programme plus diversifié en incluant notamment des activités manuelles supplémentaires.

Parau Ti'amā, qui signifie « parole libératrice », est un événement qui a pour objectif « de promouvoir et valoriser les langues autochtones encore existantes et parlées en Polynésie française », explique Maeta Chin. Une véritable immersion dans les langues du *fenua*. Le *reo tahiti*, le *èo enata*, le *reko paumotu*, le *reo mangareva* ou encore les langues des îles Australes, c'est toute la diversité linguistique du peuple océanien qui est valorisée. Parau Ti'amā est une opportunité précieuse d'écouter, d'apprendre, d'interroger et de célébrer les langues de ce pays. Il s'agit de se laisser inspirer par leur souffle, leur singularité et leur unicité.

Pour des langues vivantes

Une première édition avait eu lieu sur trois jours du 1^{er} au 3 septembre 2023. Le thème retenu était « *Pehepehe no tō'u fenua* » ou « Ode à mon pays ». Cette deuxième édition, non plus sur trois mais sur quatre jours, mettra à l'honneur les « *Tupuna* » (ancêtres), du 10 au 13 octobre dans les espaces de Te Fare Tauhiti Nui. Elles se déclineront au travers de deux axes principaux : la valorisation des langues au sein du « village » et l'incitation à l'écriture et à la lecture au travers du concours 'Ārere

(messenger en français). Ce dernier est une bonne occasion de partager ses pensées et paroles.

Au cours de ce festival, des artistes, artisans, intellectuels, linguistes ou encore associations culturelles présenteront à l'occasion d'une animation, d'un atelier ou d'une conférence, leurs savoirs et/ou savoir-faire dans l'une des langues polynésiennes de leur choix. « *Nous avons vraiment à cœur que les langues vivent. Nous allons, pour cela, proposer plus d'activités manuelles cette année pour impliquer toujours plus le public.* » Il y aura, par exemple, des ateliers de musique (percussion, 'ukulele) mais aussi de *tapa*, de confection de *umuhei* (petit bouquet marquisien), de *ha'une* (tressage de palme de cocotier), de *rara'a* (tressage de *pae'ore*) ou encore de *ha'ari* (décorticage de noix de coco et fabrication de lait de coco). « *Nous avons essayé de varier l'offre.* » Chaque langue est comme un prisme à travers lequel nous apparaît le monde d'une façon particulière. « *Les activités choisies ont un lien avec les langues, par exemple, le rara'a sera animé par une personne originaire de Rimatarā dans sa langue.* » Il y aura aussi, en toute logique, des ateliers de langue qui permettront de découvrir et de prati-

quer les langues autochtones de Polynésie. Que vous soyez débutant ou avancé, ces ateliers sont conçus pour enrichir leur compréhension et leur appréciation. Les conférences quant à elles seront animées par des experts en linguistique, des enseignants et des gardiens de la culture, elles aborderont des thèmes variés tels que la préservation des langues, leur évolution et leur importance dans l'identité polynésienne.

L'an dernier, le Parau Ti'amā ainsi que le concours 'Ārere ont su séduire le public : plus d'un millier de visiteurs de tout âge ont participé aux activités et écouté les conférences proposées.

'Ārere : place aux auteurs et aux orateurs

Comme lors de la première édition, la Maison de la culture organise un concours d'écriture et de déclamation intitulé 'Ārere. Ce concours est ouvert aux textes écrits dans une des langues autochtones de Polynésie française. Il récompensera les meilleurs auteurs et les meilleurs orateurs qui pourront être une même personne ou deux personnes différentes.

En 2023, 29 textes avaient été sélectionnés en langue *rimatarā*, *rurutu*, *raivavae*, *paumotu* ou encore *rapa* et *reo tahiti* témoignant de la diversité et de la vitalité des langues. « *Nous avons également été très agréablement surpris par le fait que les jeunes se sont montrés intéressés* », rapporte Maeta Chin.



Pour les scolaires

L'événement est à destination du grand public mais aussi des scolaires. Les deux premiers jours ont été pensés pour s'adapter aux établissements scolaires de primaire, collège et lycée. La Maison de la culture, via la Direction de l'éducation et des enseignements, a contacté le milieu scolaire. Elle recensera les demandes pour mettre en place un planning. Il est toujours possible de contacter la Maison de la culture et connaître les disponibilités.

Les textes, acceptés dès le 23 avril, le seront jusqu'au 13 septembre à midi. Pour le concours d'écriture il y a quatre catégories, deux catégories jeunes (Tāparau 'Ārere iti pour les 11 à 14 ans inclus et Tāparau 'Ārere nui pour les 15 à 17 ans inclus) et deux catégories adultes à partir de 18 ans (Tāparau 'Ārere ava tau, qui signifie amateur, et Tāparau 'Ārere tau c'est-à-dire professionnel). Être professionnel, selon le règlement du concours, c'est avoir déjà publié au moins deux textes de toute nature que ce soit sur tous supports d'édition ou ayant écrit un thème pour un groupe de danse ou de chant lors du Heiva i tahiti ou du Hura Tapairu ou encore ayant remporté le premier prix du concours d'écriture en catégorie adulte lors de la précédente édition du concours 'Ārere.

Les textes sont de forme libre mais doivent respecter le thème choisi. En termes de volume, ils doivent être compris entre 2 500 et 5 000 signes pour les adultes et entre 1 000 et 2 500 signes pour les enfants, une marge de 10 % en plus ou en moins est tolérée. Est considéré comme un signe tout caractère, y compris les espaces. Les auteurs doivent soit déclamer leur texte soit donner le nom de la personne qui déclamera leur texte.

Neuf artisans polynésiens ont exposé au Brando

RENCONTRE AVEC HEREITI PICARD, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION AU SEIN DU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL, ET VAINUI BARSINAS, ARTISANE. TEXTE : PAULINE STASI – PHOTOS : ART

Sollicité par l'hôtel The Brando, le Service de l'artisanat traditionnel – Te Pū 'ohipa rima'ī a proposé à neuf artisans polynésiens de se rendre sur l'atoll de Tetiaroa afin de participer à l'événement « Polynésiens artisans week », organisé par l'établissement de luxe du 9 au 16 août derniers. Ce séjour a été l'occasion pour les artisans, sélectionnés pour leur expertise, de présenter leurs créations, mais également de partager leur savoir-faire avec les clients du Resort.

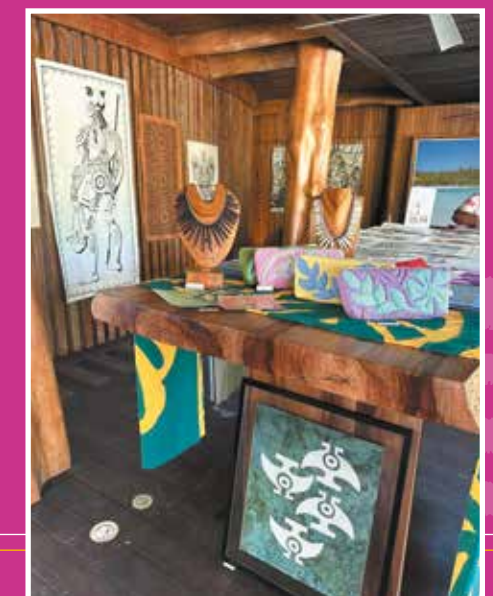


Une exposition-vente et des ateliers de démonstration et de confection d'artisanat dans l'enceinte même de l'hôtel cinq étoiles, The Brando sur l'atoll de Tetiaroa. Non, ce n'est pas une scène de cinéma, mais bien la réalité qu'ont vécu pendant une semaine, mi-août, neuf artisans traditionnels polynésiens dans ce décor de rêve. « À l'occasion de sa "Polynésiens artisans week", le Brando a fait appel au Service de l'artisanat pour faire venir neuf artisans traditionnels sur l'atoll. On les a sélectionnés en fonction de leur expertise dans leur domaine de prédilection. La représentation des savoir-faire des différents archipels a également été prise en compte (...) afin de proposer la diversité et la richesse de l'artisanat polynésien. Nous avons ainsi choisi une artisanne spécialisée dans le tapa originaire de Fatu Iva, un autre dans la sculpture sur bois et os originaire de Tahuata aux Marquises, une autre dans la bijouterie traditionnelle, originaire des Tuamotu... », souligne Hereiti Picard, chargée de développement et d'animation au sein du Service de l'artisanat traditionnel de Polynésie française.

« Une famille venait à tous les ateliers »

Après avoir donné leur accord, les neuf artisans traditionnels, qui pour la plupart sont détenteurs de la carte d'agréement artisan traditionnel expert de Polynésie française - 'Ihi rima'ī mā'ohi, ont alors embarqué en navette pour se rendre

sur l'île. « Quand on m'a proposé d'aller au Brando, forcément, j'ai dit oui. Ça ne se refuse pas, ça change des expositions de d'habitude », note d'un ton souriant Vainui Barsinas, spécialisée en vannerie 'ā'eho (roseau de montagne). Originaire de Rapa, outre exposer ses créations au sein de l'éco-resort réputé pour être l'un des plus beaux du monde, elle a surtout apprécié participer aux animations. « J'ai proposé des ateliers d'initiation à l'artisanat traditionnel où les participants pouvaient repartir avec leur création. Je proposais de confectionner des petits objets simples comme une fleur en roseau ou un pique pour les cheveux. J'ai aussi fait des démonstrations pour montrer comment on prépare la matière première, le roseau des montagnes. Il y a une famille avec des enfants qui venait à tous les ateliers, ils étaient vraiment très intéressés et motivés (...). C'est une bonne initiative, car cela leur permet aussi de voir autre chose que le lagon. Ils ont vu la culture polynésienne, notre artisanat », souligne avec justesse l'experte et également formatrice dans sa discipline. Telle est, en effet, l'une des ambitions de cette initiative à renouveler ! ♦



Les déclamations auront lieu le 10 octobre de 9 heures à 11h30, le vendredi 11 de 9 heures à midi et le samedi 12 de 9 heures à midi au Grand théâtre de la Maison de la culture. L'annonce des textes sélectionnés au concours d'écriture sera faite le 27 septembre au plus tard. Pour la partie déclamation, il y a quatre catégories également : deux catégories jeunes ('Ōrero 'Ārere iti de 11 à 14 ans inclus et 'Ōrero 'Ārere nui de 15 à 17 ans inclus) et deux catégories adultes ('Ōrero 'Ārere ava tau et 'Ōrero 'Ārere tau). En plus, un concours spécial déclamation a été créé pour les orateurs souhaitant déclamer des textes issus du patrimoine polynésien ayant déjà fait l'objet d'une publication ou d'une déclamation quelle que soit sa forme, c'est le 'Ōrero 'Ārere ta'a 'ē. Le temps de déclamation ne doit pas dépasser cinq minutes pour les adultes et deux minutes pour les jeunes. Une marge de quinze secondes en plus est tolérée. Le décompte démarre au premier son de l'orateur.

Pertinence, émotions, charisme

Le jury sera composé de sept personnes, des personnalités issues du monde littéraire, linguistique, culturelle et/ou universitaire polynésien : Odile Purue, Edgar Tetahiotupa, Pierrot Faraire, Tonyo Toomaru, Goenda Reea, Mirose Paia et Hiriata Millaud (qui reste à confirmer). Ce jury choisira les trois meilleurs textes dans chacune des catégories relatives au concours

d'écriture. Il s'appuiera sur quatre critères : les qualités littéraires, le traitement du thème, les émotions dégagées par le texte et la lisibilité. Cela peut-être, par exemple, l'utilisation de figures de style, la richesse du champ lexical, l'exactitude des phrases, la bonne utilisation de la syntaxe...

Pour l'ensemble des textes sélectionnés et déclamés pendant le concours, le jury choisira les meilleurs orateurs. Un seul prix sera attribué par catégorie. Cette fois, compteront le charisme et la prestance ainsi que l'interprétation du texte. L'annonce des lauréats et la remise des lots auront lieu le dernier jour du festival Parau Ti'amā. ♦



PRATIQUE

- Le festival aura lieu du 10 au 13 octobre 2024.
- L'inauguration se tiendra le premier jour à 8 heures. Les autres jours, le festival ouvrira ses portes à 9 heures. Elles resteront ouvertes jusqu'à la fin des activités à 16 heures ou 17 heures.
- Le festival Parau Ti'amā est entièrement gratuit.

Contacts

- Mail : parautiama@maisondelaculture.com
- Tél. : 40 544 544 ou 40 544 535

2024-25 : plus de 25 concerts et galas pour les 2 400 élèves du Conservatoire

12

TEXTE DE LA CELLULE COMMUNICATION DU CONSERVATOIRE. PHOTOS : CAPF

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Ils et elles vont encore nous faire rêver : les quelque 2 400 élèves du Conservatoire artistique - Te Fare 'Upa Rau donnent rendez-vous au grand public plus de vingt-cinq fois en cette année 2024-2025, et dans tous les domaines d'enseignement de l'école du Pays : les arts traditionnels, les arts classiques et les arts de la scène sans oublier le jazz et les musiques actuelles. Avec une nouveauté qui ne laissera personne indifférent : le retour du théâtre en langue tahitienne. Et la reconduction d'un tour de l'île musical en truck avec les orchestres junior.

Les élèves enfants, adolescents et adultes du Conservatoire artistique de Polynésie française (CAPF) vont vraiment débiter leur parcours artistique à partir de la première semaine de septembre 2024. Pour autant, le programme qui les attend est déjà bien tracé : plus de vingt-cinq dates sont inscrites au programme d'un établissement qui fête cette année ses 45 ans.



13

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Bien évidemment, le niveau d'exigence de leurs enseignants n'est pas le même. Le corps pédagogique du CAPF laisse le temps au temps, car les chemins d'accès aux diplômes de fin d'études passent par la maîtrise de trois cycles d'enseignement, parfois quatre, le tout sur une durée allant de huit à douze années.

Quoi qu'il en soit, la richesse exceptionnelle des cultures, les grands auteurs associés aux chorégraphies comme les grands compositeurs font des élèves du Conservatoire des artistes à part.

Si le CAPF est avant tout une école favorisant la préservation et l'apprentissage des arts, traditionnels et classiques, ses élèves sont appelés, très tôt, à pratiquer les arts de la scène. C'est-à-dire à jouer, chanter ou danser face au premier de leurs publics, les parents d'élèves, et souvent également, quand les années passent, face au grand public.

De « l'Opéra d'été » au marae : la richesse exceptionnelle des cultures

Les concerts et galas font ainsi partie intégrante de la formation artistique. Dès l'âge de 4 ans, nos jeunes débutants en 'ori tahiti se retrouveront place To'atā, devant 3 000 spectateurs, pour les galas de décembre et de juin, tandis qu'à partir de 7 ans, les jeunes musiciens classiques intégreront les orchestres juniors de la petite harmonie et des petites cordes.





14

HIROA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Le programme événementiel 2024-2025 n'échappe pas à la règle : avec la célébration de la période de l'abondance, fin novembre, un hommage spécial sera rendu à l'œuvre de John Mairai, et au-delà, aux langues polynésiennes associées aux arts ; courant décembre, lors du gala de fin d'année des arts traditionnels, ce sera cette fois au tour du poète et dramaturge Henri Hiro d'être fêté, en clôture de l'année qui lui a été consacrée.

En plein renouveau, le chant lyrique polynésien a pris racine à Tipaerui. Les élèves de la classe et leur dynamique professeur ont d'ailleurs été les premiers à monter sur une scène (pour l'Opéra d'été, fin août), qu'ils ne quitteront pas de sitôt puisque, mi-septembre, un premier défi haut en couleur se présente avec le concours des voix des Outre-mer...

Le jazz sera au rendez-vous du mois de mars au Petit théâtre avec le Big Band et du mois de mai avec le retour du festival international.

Les grandes formations classiques, comme l'orchestre symphonique au Grand théâtre, feront honneur à un répertoire qui n'en finit pas d'étonner, comme si la musique classique ou romantique ne pouvait pas mourir. Nos professeurs en musique de chambre et nos jeunes concertistes autour de l'île feront également parler d'eux.

Le théâtre et ses jeunes talents accueilleront une nouveauté qui fera parler d'elle : le retour du *reo tahiti* sur scène avec un enseignement d'exception au programme.

Vous retrouverez ci-dessous le tableau des concerts et galas de l'établissement, qui courent jusqu'en juillet 2025 avec un dernier rendez-vous, le *marae*, pour boucler ce programme comme il a commencé : en beauté. ♦

Programme événementiel 2024/2025 : Septembre/Décembre 2024

Date	Lieu	Nom de l'événement
Mardi 24 septembre 2024	Maison de la culture, Grand théâtre	Concours les voix d'outremer – 7^e édition
Vendredi 27 septembre 2024	Mairie de Pirae	Concert de la paix
Vendredi 22, samedi 23 novembre 2024	Jardins du Musée de Tahiti et des îles	Ta'o 'auhune : l'abondance des mots
Lundi 25 au vendredi 29 novembre 2024	Salles de cours du Conservatoire	26^e stage international – arts traditionnels
Samedi 30 novembre 2024	Services du Centre Hospitalier de Taaone	Concert des enfants malades
Vendredi 6 décembre 2024	Salle des conférences du Musée de Tahiti et des îles	Concert de Noël (captation Polynésie la 1ère)
Mercredi 11 décembre 2024	Place To'atā	Gala des arts traditionnels (captation Tntv)

Programme événementiel 2024/2025 : Janvier /Juillet 2025

Date	Lieu	Nom de l'événement
Samedi 15 février 2025	Petit théâtre	Concert des professeurs
Vendredi 07 mars 2025	Mairie de Pirae	Concert de la femme
Vendredi 14 mars 2025	Hôtel Hilton	Concert classique de musique de chambre
Vendredi 21, samedi 22 mars 2025	Petit théâtre	Les nuits du jazz
Samedi 26 avril 2025	Hôtel Hilton	Concert des ensembles
Du lundi 21 avril au samedi 26 avril 2025	Jardins du Musée au Motu Beachcomber	Festival international de soul et jazz
Vendredi 02 mai, samedi 03 mai 2025	Petit théâtre	Théâtre : le conservatoire sur scène
Vendredi 09, samedi 10 mai 2025	Grand théâtre	Le grand orchestre au Grand théâtre
Samedi 17 ou 24 mai 2025	Tour de Tahiti ou Moorea	Musical Bus Tour
Samedi 14 juin 2025	Place To'atā	La Nuit des arts traditionnels du Conservatoire
Vendredi 20 juin 2025	Paepae Maco Tevane du CAPF à Tipaerui	Fête de la musique et concert jazz musiques actuelles
Lundi 23 juin au vendredi 27 juin 2025	Salles de cours du Conservatoire	27^e stage international des arts traditionnels
À partir du samedi 12 juillet 2025	Paea, Maraë	Spectacles vivants au Maraë 'Ārahurahu à Paea

I Tai de Henri Hiro sur scène le 24 septembre

RENCONTRE AVEC MOANA'URA TEHEI'URA, METTEUR EN SCÈNE.
TEXTE ET PHOTOS : LUCIE CECCARELLI

Il est encore temps d'acheter vos billets pour la représentation de I Tai, pièce de théâtre entièrement en tahitien écrite par Henri Hiro, qui avait remporté un franc succès lors de sa sortie en 1976. Près de cinquante ans plus tard, les thématiques sociétales et les questions universelles soulevées par cette adaptation de Moana'ura Tehei'ura résonnent toujours dans le cœur des Polynésiens.



Plus que quelques jours avant de (re)découvrir la pièce de théâtre *I Tai* de Henri Hiro, entièrement en *reo tahiti*, qui sera présentée le mardi 24 septembre au Grand théâtre de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture. Cette représentation est organisée dans le cadre des hommages rendus cette année à l'artiste polynésien, également homme politique et cinéaste visionnaire, à l'occasion de son 80^e anniversaire.

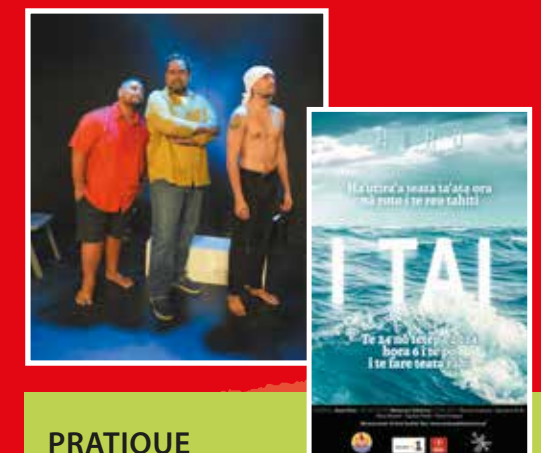
Écrite en 1976, *I Tai* est une adaptation polynésienne de la pièce *En Pleine Mer* du Polonais Slawomir Mrozek, datant de 1961. C'est le metteur en scène Moana'ura Tehei'ura, également chargé du projet des célébrations autour d'Henri Hiro, qui est à l'origine de cette nouvelle adaptation. « À l'époque, la pièce a eu un beau succès. Et elle est encore d'actualité », explique-t-il.

Trois naufragés sur un radeau

Dans ce théâtre de l'absurde, trois hommes, un Petit, un Moyen et un Gros, métaphores des pauvres, de la classe moyenne et des riches, dérivent sur un radeau en pleine mer, d'où le nom original de la pièce ainsi que la traduction littéraire *I Tai*. « *Les trois naufragés ont faim. Et la question n'est pas de savoir ce qu'ils vont manger, mais qui ils vont manger. J'ajou-*

terai même, comment vont-ils manger l'un d'entre eux. On est dans des rapports de force, avec des personnages qui n'ont pas de nom, mais qui se caractérisent par leur appartenance à une classe de la société. On est dans des propos universels, dans une société qui existe encore aujourd'hui, en Polynésie ou ailleurs », souligne Moana'ura.

Ce dernier a souhaité travailler avec des comédiens amateurs, à l'exception de Tuarii Tracqui qui interprète Le Petit, personnage naïf de l'histoire. Face à lui, Manuarii Keck campe Le Gros, véritable manipulateur, tandis que Toarere Avaemai, Le Moyen, oscille entre les avis de ses deux compagnons d'infortune. Deux personnages secondaires, un facteur et un serviteur, s'inviteront également sur le radeau, interprétés respectivement par Tagitoa Teuhi et Elma Manate. Cette dernière est employée au TFTN, tout comme Toarere, un choix qui n'est pas anodin car il fait référence à la volonté d'Henri Hiro de faire participer à ses projets, déjà à l'époque, des employés de la Maison de la culture. ♦



PRATIQUE

***I Tai*, une pièce 100 % en reo tahiti**

- Représentations scolaires en journée puis grand public le 24 septembre, à 18 heures, au Grand théâtre de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture.
- Billets disponibles sur place au guichet ou en ligne sur billetterie.maisondelaculture.pf
- Tarifs : 1 500 ou 2 000 Fcfp selon le placement.

15

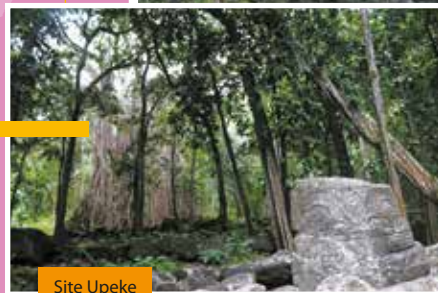
HIROA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

« Te Henua Enata - les îles Marquises » classées à l'unesco

RENCONTRE AVEC ANATAUARII TAMARII, RESPONSABLE DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL À LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE ET COORDINATEUR DU PROJET, BENOÎT KAUTAI, MAIRE DE NUKU HIVA ET PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES (CODIM), ET CANNELLE TEAO-BILLARD, COORDINATRICE PATRIMONIALE DES ÎLES MARQUISES AUPRÈS DE LA CODIM. TEXTE ET PHOTOS (SAUF MENTION) : PAULINE STASI

Pic Hatieu





Site Upeke



Site de Puamau

« *Te Henua Enata - Les îles Marquises* » a été officiellement inscrit à l'unanimité sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco le 26 juillet lors de la 46^e session du Comité du patrimoine qui s'est tenue à New Delhi en Inde. Une annonce historique qui récompense des années de travail et permet à l'archipel d'obtenir le prestigieux label Unesco pour ce classement dans la catégorie, rare, des biens à la fois mixtes et en série.

Le tiki de Hiva Oa n'était pas le seul à afficher un large sourire le 26 juillet dernier. Toute la délégation polynésienne, menée par Ronny Teriipaia, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture, accompagné de Taivini Teai, ministre de l'Agriculture, des Ressources marines et de l'Environnement, ainsi que des six *Hakaiki* marquisiens (les maires de chacune des îles habitées), a laissé éclater sa joie à l'annonce de l'inscription sur la liste de l'Unesco du « *Te Henua Enata - Les îles Marquises* ». Fait rare, cette décision a été prise à l'unanimité par les 21 États membres du Comité du patrimoine de l'organisation onusienne spécialisée dans la culture, la science et l'éducation.

« *C'était un moment très fort et émouvant* », reconnaît Anatauarii Tamarii, archéologue et chef de la cellule du patrimoine culturel et coordinateur du projet. Si cette inscription est évidemment une grande source de satisfaction et de fierté pour les Marquises et pour toute la Polynésie française, la décision finale n'est, en réalité, pas une réelle surprise. « *Cela fait des années que l'on travaille sur ce dossier, il*

était très bien préparé et soutenu par le Pays et la France. Le projet a dépassé les clivages autonomistes/indépendantistes, les politiques l'ont soutenu pour le bien de la Polynésie et des Marquises, l'intérêt général l'a emporté. Lors de sa venue à Hiva Oa en août 2022, le Président Macron avait apporté son soutien à la candidature des Marquises (...). Le travail de lobbying en amont, la veille du vote à New Delhi, a également porté ses fruits », confie l'archéologue, qui travaille sur le projet d'inscription des Marquises à l'Unesco depuis sept ans. « *L'ancien ministre de la Culture, Heremoana Maamaatuaiahutapu, m'avait demandé en 2017 de travailler à 50 % sur ce dossier, c'était juste après le classement de Taputapuātea à l'Unesco, le premier site polynésien à y être inscrit. Mais le projet est ancien* », précise-t-il.

À l'origine : le Marquisien Lucien Kimitete

En effet, si le dossier a connu un coup d'accélération ses dernières années, sa genèse en revient à un homme, le Marquisien Lucien Kimitete qui, il y a plus de trente ans, en 1993, a été le premier à évoquer

L'archipel du bout du monde

Situées près de l'Équateur, au nord de la Polynésie française à 1 400 km environ de Tahiti, les Marquises sont souvent désignées comme « l'archipel du bout du monde ». En effet, ses îles sont, au plus près d'un continent, à 4 700 km de la péninsule de Basse-Californie, à 6 300 km du Pérou, et à plus de 8 000 km de l'Asie. Selon le dernier recensement de la population mené en 2022 par l'ISPF, elles comptent 9 839 habitants soit 3,5 % de la population de Polynésie française qui en compte 278 786.

le classement de l'archipel au patrimoine mondial de l'Unesco. Trois ans après, en 1996, les Marquises étaient inscrites sur la liste indicative des biens français en tant que « bien culturel ». En 2010, l'archipel y est inscrit en tant que « bien mixte », pour son patrimoine culturel autant que naturel.

Le dossier finalement présenté à l'Unesco a concerné un « bien mixte » et « en série » car il s'étend sur plusieurs îles et inclut des périmètres à la fois terrestres et marins. Un modèle de candidature complexe et rare porté et soutenu tout au long de ces dernières années par de nombreux acteurs et partenaires, dont les services du Pays, de l'État, de la Codim, des acteurs socio-économiques locaux, des entités associatives et de la communauté marquisienne... Tous ont apporté leurs expertises et travaillé avec acharnement et motivation en intégrant la population pour aboutir à cette inscription historique que le ministre polynésien de la Culture a qualifiée dans un communiqué final comme « *une reconnaissance du patrimoine unique des îles Marquises, mais aussi une opportunité de développement et de rayonnement pour la Polynésie française.* » ♦



Les grands tiki de Hiva Oa



Fau Poe assis



© Présidence de la Polynésie

Le bien mixte et en série présenté au classement

Le bien proposé à l'inscription ne porte pas sur l'ensemble de l'archipel mais sur un nombre limité de sept composantes à la fois terrestres et marines, représentatives des valeurs naturelles et culturelles les plus remarquables au regard de l'importance et de l'apport des îles Marquises dans la compréhension des cultures insulaires du Pacifique au sein d'un environnement naturel exceptionnel. Ce bien couvre une superficie de 30 680 ha (306,80 km²) de terres émergées (y compris îlots et rochers) sur les 105 000 ha (1 050 km²) que représente l'ensemble de l'archipel soit près de 29,2 % et 315 069 ha (3 150,69 km²) d'espace marin côtier soit 85 % du linéaire côtier de l'archipel. Au total, le bien représente une superficie de 345 749 ha (3 457,49 km²).

Parmi les sept composantes qui forment la série du bien, quatre sont habitées (Nuku Hiva, Ua Pou, Hiva Oa - Tahuata et Fatu Iva), deux sont inhabitées (Eiao - Hatutu et Fatu Uku) et une n'est retenue qu'au titre de son espace marin côtier remarquable (Ua Huka).

Eiao et Hatutu : totalité des deux îles et de leur zone marine côtière.

Ua Huka : zone marine côtière.

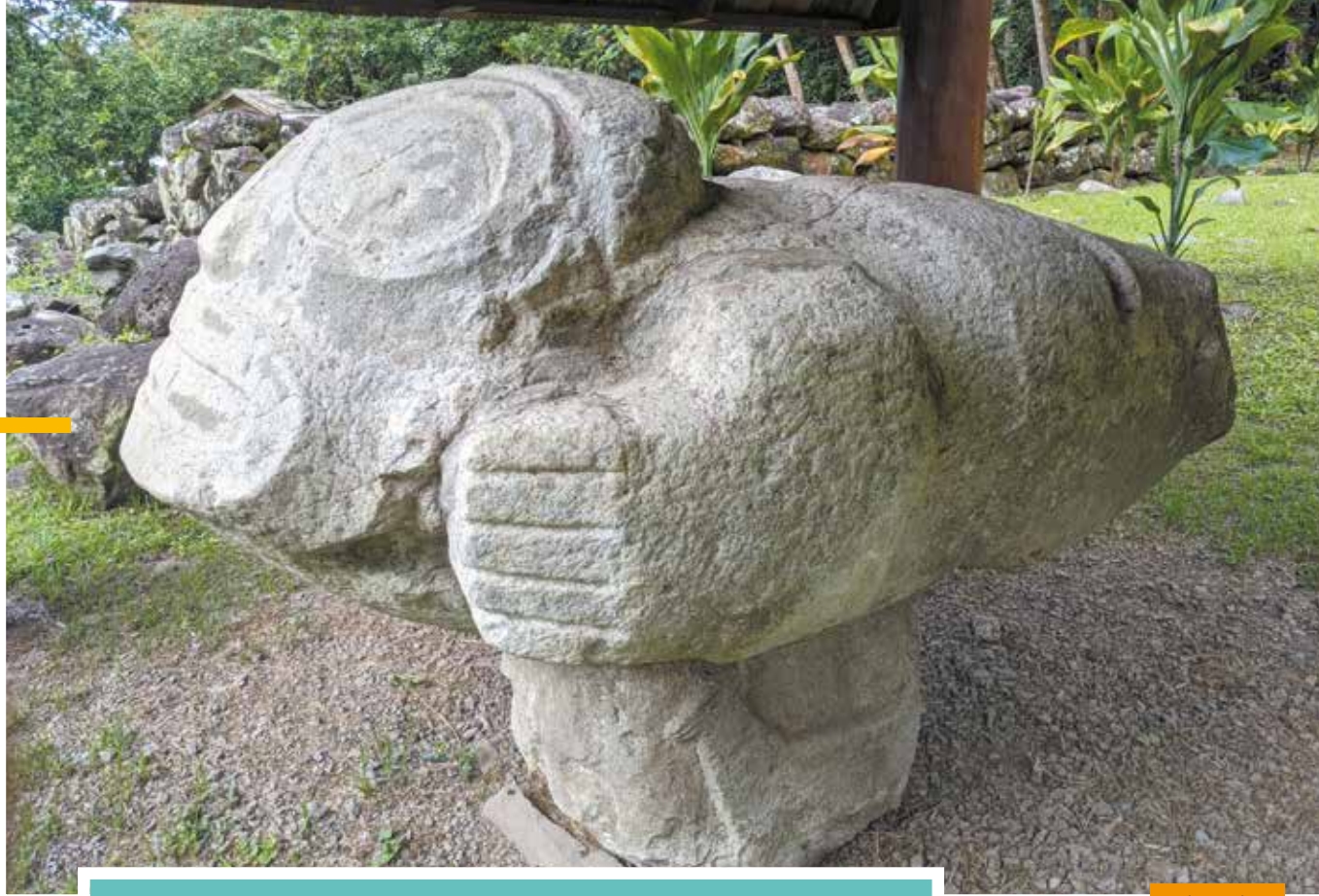
Nuku Hiva : Hatiheu, Anaho, Haatuatua, Hakau, Nuku a Taha, Te-Kao O'oumu Matahamo & Vaipupu, sa zone marine côtière.

Ua Pou : Haka'ohoka, Hoho'i, Motu Oa, Mokohe, Takae, sa zone marine côtière.

Hiva Oa et Tahuata : Puamau, Taaoa, Mont Temetiu, Mont Haaouputeomo, Motopu, leur zone marine côtière.

Fatu Uku : totalité de l'île et sa zone marine côtière.

Fatu Iva : vallée de Hanavave, monts Tou'auoho et Mounanui, vallée d'Omoa, pointe Teae, sa zone côtière.



Tiki couché

Un bien complexe à gérer

L'inscription de « Te Henua Enata - Les îles Marquises » au patrimoine mondial de l'Unesco marque l'aboutissement d'un projet de plus de trente ans, mais il représente aussi le début d'un nouveau défi. C'est au comité de gestion, dont la mise en place est prévue d'ici la fin de l'année, que revient la délicate mission de concrétiser les objectifs et les actions indiqués dans le dossier de candidature.

« Le plus simple a été fait, maintenant il reste le plus dur : il faut gérer ce bien complexe », indique assez rapidement Anatauarii Tamarii, le responsable de la cellule patrimoine culturel à la Direction de la culture et du patrimoine. En effet, si l'inscription des Marquises est une énorme satisfaction, elle est loin d'être une fin en soi, et plutôt le début d'une nouvelle aventure. Pour la mener, le dossier de candidature prévoit la mise en place d'ici la fin de l'année 2024 d'une gouvernance efficace et durable : un comité de gestion. Ce dernier sera notamment composé du ministre de la Culture et de l'Environnement, de la Codim et de ses six maires, d'un représentant de l'État, de la cellule de coordination, des services techniques du Pays et d'experts selon les ordres du jour, ainsi que d'un représentant de chacune des six associations patrimoine mondial (une par île). Ce comité sera co-présidé par le ministre de la Culture et de l'Environnement et le président de la Codim.

Trouver le bon équilibre

Selon le dossier de candidature, cet organe de gouvernance a pour feuille de route de « valider les orientations stratégiques, de définir et actualiser le programme des actions à entreprendre pour la mise en œuvre du plan de gestion, de consulter des experts, ainsi que de valider le bilan annuel et les différentes communications officielles à l'Unesco. Celles-ci pourront concerner des communications spontanées et des communications obligatoires ».

Le défi principal pour le comité de gestion est d'arriver à l'équilibre souhaité qui consiste à la fois à mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel des biens inscrits et de participer au rayonnement et au développement des Marquises et de la Polynésie tout en préservant l'âme et le caractère unique de l'archipel et de sa population.



Trois questions à Benoît Kautai, président de la Codim

« La transmission aux générations futures »

Quelle a été votre réaction à l'annonce de l'inscription ?

« Il y avait beaucoup d'émotions. J'ai pensé à mon prédécesseur Lucien Kimitete, qui a initié ce projet, à tous les anciens qui sont partis et qui ont œuvré pour la culture marquisienne. J'ai pensé aussi à toutes les personnes nombreuses des services de l'État, du Pays, qui ont travaillé pour ce classement (...). Ce n'est pas une victoire uniquement marquisienne, mais aussi polynésienne et française, on a eu le soutien sans faille du président de la République. »

Comment s'est déroulée la séance à New Delhi ?

« Deux dossiers sont passés avant "Te Henua Enata - Les îles Marquises", cela nous a permis de mieux nous rendre compte du fonctionnement. L'ambassadeur de France en Inde et Ronny Teriipaia, le ministre de la Culture, ont fait deux interventions, chacune de deux minutes. Un film a été diffusé pour présenter notre candidature ; j'ai été impressionné par le montage des images des paysages, de la culture des Marquises qui défilaient, pendant que le rapporteur parlait (...). La délégation du Liban a proposé un amendement qui avait été retiré, visant à réintroduire un critère au niveau de la culture. Le Liban a été suivi par sept ou huit pays, ce soutien a été très important. Les États membres sont venus nous dire combien notre dossier était bien (...). »

Qu'en est-il maintenant ?

« Il faut gérer le bien maintenant. Avant même notre départ en Inde, nous avons signé une convention avec une entreprise pour qu'elle embauche les ambassadeurs. Ils ont un rôle très important auprès de la population. Il nous faut aussi chercher des financements. Nous avons le fonds vert qui nous permet de voir dans les deux ans à venir, il vaut voir ensuite. On pourrait signer une convention tripartite, s'inspirer aussi de ce qui se fait à Rapa Nui qui fait payer une entrée pour visiter tous ses sites. C'est un exemple bien sûr (...). On ne veut pas d'un tourisme de masse, l'important pour nous avec ce classement, c'est la transmission aux générations futures de notre culture, de préserver notre nature. »

Cannelle Teao-Billard, coordinatrice patrimoniale des îles Marquises auprès de la Codim

« Mettre les Marquisiens au cœur du processus »

« Au niveau de la Codim, notre rôle est de participer à la sensibilisation de la population afin de mettre les Marquisiens au cœur du processus de ce dossier. Cette communication avec la population est faite grâce à nos ambassadeurs et à la mise en valeur du plan de gestion. Nous allons travailler avec les différents acteurs de la société civile, avec les associations pour définir avec elles les actions mises en place. Notre mission est également de faire du lien entre les projets et les partenaires du dossier. »



Petroglype

Jordan Lambert, portrait d'un luthier passionné

22

RENCONTRE AVEC JORDAN LAMBERT, LUTHIER. TEXTE : LUCIE CECCARELLI - PHOTOS : JORDAN LAMBERT

Un nouveau luthier exerce au fenua. Sa spécialité ? Les instruments baroques, dont le violon, mais pas seulement. Son style, simple et épuré, mélange tradition et modernité, tout en mettant en valeur le bois naturel. Bientôt, ce sont les influences polynésienne et européenne qu'il espère marier, en utilisant des bois locaux. Bienvenue dans l'atelier de Jordan Lambert, situé à Moorea, afin d'y découvrir son travail de haute précision.



Jordan dans son atelier

Des luthiers, il en existe bien quelques-uns en Polynésie, pour réparer et fabriquer les guitares et 'ukulele des musiciens du fenua. Mais Jordan Lambert, arrivé à Tahiti il y a un an, est un luthier d'un genre particulier, passionné d'instruments baroques, comme le violon, mais aussi la viole de gambe et le luth. Si ces derniers se rencontrent moins fréquemment, le violon a quant à lui de nombreux adeptes à Tahiti, à commencer par les quelque 60 élèves inscrits en classe de violon au Conservatoire artistique de Polynésie française - Te Fare 'Upa Rau.

Jordan n'a que 14 ans quand il découvre et s'initie à la lutherie, via des forums sur Internet. Cette passion ne le quittera plus et, lorsqu'il poursuit des études universitaires en langues et en patrimoine culturel, il s'arrange toujours pour lier ensemble ces disciplines, par exemple en effectuant un stage dans l'atelier d'un luthier à Crémone en Italie, berceau de Stradivarius, ou encore en rédigeant un mémoire sur la valorisation du patrimoine musical baroque. Son goût pour l'étude et la pratique de la lutherie le mèneront dans plusieurs grandes capitales européennes, avant que Jordan ne décide de poser ses valises, ses machines et surtout son stock de bois en Polynésie, d'où est originaire sa belle-famille.

Des violons en bois locaux

« Il y a de très beaux bois ici. J'en ai trouvé quelques-uns que je pourrais utiliser car mon grand projet serait d'utiliser des bois locaux pour fabriquer des violons. Mais il faut d'abord que je fasse des mesures et des essais. C'est pourquoi je suis en contact avec le directeur du laboratoire de l'Itemm au Mans (l'Institut technologique européen des métiers de la musique, NDLR). Il faut trouver la bonne épaisseur et le bon bois qui aura les mêmes propriétés que celles qu'on connaît avec l'érable et l'épicéa », qui sont les deux bois traditionnellement utilisés



23

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

dans la fabrication des violons. Une fois ces bois identifiés et découpés correctement, Jordan doit les faire sécher pendant au moins deux ans avant de pouvoir s'en servir, peut-être en les mélangeant avec son stock de bois importés qui, pour certains, ont 40 ans.

« Quand j'étais en France, j'essayais de privilégier des essences locales, comme le pommier et le poirier, qui ne sont plus trop utilisés mais qui sont très beaux. Pour moi, ça n'a pas de sens de faire venir un bois de l'autre bout du monde alors qu'on a des choses ici », poursuit le luthier de 35 ans.

D'autant plus qu'un bois local, mieux adapté aux conditions climatiques du fenua, pourrait donner naissance à un instrument plus « tropicalisé ». « Dès qu'on change de climat, de température et surtout d'humidité, le bois, qui est un matériau vivant, va bouger et dérégler l'instrument. Il gonfle avec l'humidité, ce qui va un peu étouffer le son, et se rétracte avec la sécheresse, ce qui peut le fendre. C'est pourquoi, pour l'instant, je fais essentiellement de la réparation et de l'entretien en Polynésie car on a des instruments qui n'ont pas été fabriqués ici. Mais je peux également fabriquer un instrument à partir de zéro », explique le luthier qui conçoit tous types d'instruments à cordes, et même à vent. Jordan projette même de fabriquer un 'ukulele-harpe, à l'image de l'originale guitare-harpe, juste « pour le plaisir ».

« Chaque instrument est unique »

« Je choisis également mes bois en fonction de leur symbolique. Par exemple, le 'aito est un arbre sacré, très dur, lié au culte de la guerre et du Dieu 'Oro. Le 'uru, quant à lui, est un symbole de fertilité. » Car quand on fabrique son instrument, l'intérêt est de le créer sur mesure afin de le personnaliser, en choisissant sa taille ou sa forme, selon les sonorités voulues, mais aussi ses couleurs et, pourquoi pas, ses motifs, comme « des petites incrustations de feuilles de 'uru ou des nacres de Tahiti.



Ukulele



Bouzouki irlandais

Ainsi, l'instrument va raconter une histoire, c'est un objet vivant qui est destiné à communiquer. »

Et si le coût sera certes plus élevé à l'achat par rapport à un instrument d'usine, Jordan affirme que ses qualités seront vraiment adaptées au musicien et sa durée de vie allongée, d'autant plus qu'il pourra être réparé plus facilement. « On est dans une société où les choses sont faites pour être jetées. J'essaye de ne pas avoir cette approche-là, donc c'est un véritable choix éthique, avec des réparations, des bois locaux et du sur-mesure. L'instrument devient un objet esthétique avec des propriétés qui correspondent vraiment à la personne et au musicien. »

Les apprentis musiciens du Conservatoire, dont les classes de violon sont les plus remplies en section classique après le piano, pourront bientôt bénéficier du savoir-faire de Jordan. Celui-ci leur propose de réparer et entretenir leurs instruments mais aussi d'animer une master class pour leur apprendre à prendre soin de leurs instruments, afin qu'ils en jouent plus longtemps, dans de meilleures conditions. ♦

PRATIQUE

Tahiti Lutherie

- Tél. : 89 571 241
- contact@tahiti-lutherie.com
- tahiti-lutherie.com (site en cours de création)
- Facebook : Tahiti Lutherie
- Instagram : tahitilutherie

« Édilité Tahitienne » : quand le *Messenger de Tahiti* parle de Papeete

ARTICLE RÉALISÉ SUR LA BASE D'UNE NOTICE ÉTABLIE PAR LES « CHERCHEURS DU SPAA-TPFT »,
JO DES EFO, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1853

24

En 1853, le *Messenger de Tahiti* fit paraître, sur quatre numéros¹, un article intitulé « Édilité tahitienne ». Qu'est-ce que l'auteur de l'article entendait par ce mot « édilité », alors que la petite agglomération de Papeete ne comportait encore aucune structure administrative s'apparentant à ce qui serait mis en place trente-sept ans plus tard : une commune, avec des édiles élus ?

L'édilité aujourd'hui, c'est, pour une municipalité, l'ensemble des services qui s'occupent plus particulièrement d'aménagements urbains, de l'entretien des rues et des édifices. En 1853, alors que la petite agglomération de Papeete ne comportait encore aucune structure administrative, le *Messenger de Tahiti* fit paraître, sur quatre numéros¹, un article intitulé « Édilité tahitienne ».

L'auteur proposait dans son article une description partielle de la « ville » de Papeete. Nous comprenons qu'en 1853, l'édilité était finalement pour lui un concept englobant tous ceux qui contribuaient à faire de Papeete un village ordonné, propre, actif, plaisant, en l'occurrence : le Gouverneur, les militaires et quelques colons.

Par rapport à la configuration de la ville aujourd'hui, cette promenade allait du cimetière de l'Uranie jusqu'aux environs de l'avenue Pouvāna'a a 'O'opa (ex-avenue Bruat).

Une ville qui s'anime

Le premier paragraphe oppose le Papeete « d'aujourd'hui » au Papeete « d'il y a un an à peine ». L'année passée (1852), l'ambiance était triste, morose : « La rade était déserte », sauf « quelques bâtiments de la station ; le sémaphore restait muet : l'arrivée d'un navire faisait évènement » ; la plage qui borde la ville était déserte et « couverte de débris et d'écume ». Il n'y avait que quelques cocotiers à la pointe de Fare 'Ute.

Maintenant, « la rade est couverte de navires ; ils se pressent à Faré-Utē, soit pour monter sur la cale de halage, soit pour s'abattre en carène ». Il faut préciser que « l'arsenal » venait d'être construit. « D'autres sont accostés le long de la plage, en face des magasins des négociants chargeant ou déchargeant des marchandises. Une population nombreuse s'agite au rivage : haquets, tombereaux, chevaux et mulets s'y croisent en tous sens ; la vie circule et les affaires y vont multipliant les affaires. »

Après avoir évoqué le renouveau d'activité du front de mer, l'auteur proposait d'avancer à l'intérieur de la ville :

« Entrons par la porte du sud-ouest, dont les gens de Faa viennent de déblayer les abords, par une belle et large route. [...] Le premier établissement qui se présente à notre droite est la briqueterie. [...] Il a suffi de quelques mois au gouvernement pour transformer ce lieu inculte et sauvage, couvert de gouvaviers et de plantes épineuses, en une usine féconde qui va bientôt donner à la ville un caractère inattendu de stabilité et de grandeur. [...] Une nouvelle fournaise de 25 000 briques d'excellente qualité sort de la fournaise ; les charrettes attendent à la porte pour les transporter chez les négociants, impatients de construire enfin des abris sûrs pour leurs marchandises que la paille et les planches défendent mal contre les insectes rongeurs et les intempéries du climat. »

« Derrière les toits en chaume des briquetiers », on avait le cimetière. L'auteur profitait de ce début de promenade pour évoquer son « ami Fergus » décédé en mai, de nationalité polonaise, premier juge de paix à Tahiti.

« En face s'étend le camp de l'Uranie, qui garde inaltérée sa sombre poudrière au milieu de l'épais gazon qui recouvre ses courtines et ses bastions. Un peu plus loin est la batterie de l'embuscade », avec ses canons. Près de la mer se situait le « jardin des équipages » ; on y trouvait de riches planches de légumes (choux, laitues...).

Projet de forteresse à Papeete - 1850.



La route était interrompue par une rivière : « Le Tipéarui², aux eaux limpides et murmurantes, baigne l'enclos et coupe ici la route ; on le franchit par un pont suspendu par-dessous, d'un effet élégant et gracieux. » La promenade se poursuivait « sous les délicieux ombrages d'un bosquet d'arbres à pain séculaires » ; à droite était le jardin de la troupe où l'on trouvait « tous les légumes de France [et] les fruits les plus recherchés de l'Océan Indien et des îles intertropicales de l'Atlantique ».

Plus loin, on rencontrait « la caserne des troupes indigènes », avec ses dépendances et « le jardin qui abonde en racines ou bulbes potagères préférées par les Tahitiens ».

Visite guidée

On marchait alors sur « la grande rue qui traverse la ville de Papeété dans toute sa longueur, en se déroulant à peu près parallèlement à la plage. [...] Cette belle et large rue qu'on nomme le Broom fut ouverte par les missionnaires anglais ; on sait de quelle source provient l'argent qui en paya les frais ; l'appellation de Via fornicationis en consacre la mémoire. » C'était une rue bien macadamisée³ et bien entretenue.

En face de la caserne indigène était un ancien cimetière. « À côté de ce champ des morts se détache, au milieu d'une pelouse, la maison qu'habitait le missionnaire Pritchard. Enchaînement étrange des choses humaines ! Quand on songe que là, presque aux antipodes de la France, dans cette cabane en planches, en ce moment, la demeure d'un homme de paix et de concorde, le R. P. Orsmond⁴, une scène s'est passée, à peine aperçue des habitants, qui a failli faire éclater la guerre entre les deux plus grandes nations du monde et mettre en feu notre vieille Europe⁵ ! »

Non loin, il y avait « le gracieux cottage de M. le consul de S. M. Britannique [...] qui s'ouvre à la plage sur une riante pelouse ».

Puis venait « l'école, où cent soixante enfants des deux sexes font entendre comme un gazouillement de voix fraîches qui égaient les notes monotones de l'éternel roulement de la mer sur les brisants. Un seul missionnaire suffit à maintenir calme sur les bancs cette foule si pleine de vie ».

On rencontrait ensuite la prison : « Il s'échappe par les soupiraux des accords mélodieux de voix argentées : ce sont les femmes condamnées pour ivresse à l'entretien des rues, et qui, rentrées à la geôle comme des oiseaux dans leur cage, se livrent à de joyeux concerts. »

C'était ensuite la gendarmerie. L'auteur écrivait seulement qu'il souhaitait que le Gouverneur trouvât les fonds nécessaires

Plan de Papeete et des possessions françaises - 1845.

pour bâtir « un établissement digne de notre occupation » en respectant « la treille qui, de temps en temps, produit des raisins du poids de huit à dix livres ».

On arrivait alors à un espace pour lequel l'auteur faisait un petit rappel historique : « [...] L'amiral Bruat s'était vu contraint de faire de Papeété un camp retranché qui protégeât nos établissements. Deux lignes fortifiées, partant des deux mornes⁶ de Faiéré et d'Uroua et s'appuyant à la mer, en forment l'enceinte. »

Mais depuis, « les lignes de défense ont été déblayées : on peut les parcourir dans toute leur longueur ». L'intérieur de la ligne de l'Ouest, où tout avait été nettoyé et le sol relevé, se trouvait l'hôpital ainsi que « l'habitation des sœurs hospitalières et l'école des sœurs institutrices de Saint-Joseph ». En face était un édifice rustique, « l'église catholique et la demeure des missionnaires du rite romain ».

Apologie du catholicisme

L'article se terminait par une apologie du catholicisme « religion de presque tous les Français. [...] Nous sommes convaincus que la croyance catholique est la plus pure, celle qui nous vient par transmission directe et légitime du chef des apôtres ; nous prions pour les protestants, mais nous ne prononçons pas sur eux anathème ! Le seul vrai Dieu de l'univers, le trois fois saint Jehovah que nous adorons, c'est aussi le Dieu qu'ils ont enseigné les premiers aux peuples de Tahiti ; nous ne différons que par quelques points de doctrine. Aux missionnaires catholiques à répandre la vraie et sainte parole. [...] »

Ces quelques mots étonnent dans un journal « officiel ». N'auraient-ils pas été écrits par un missionnaire catholique ? Le gouverneur Commissaire impérial François Page aurait laissé passer ces lignes, lui que le clergé catholique accusait « d'immoralité scandaleuse⁷ » ?...

Le quatrième et dernier article, intitulé lui aussi « Édilité tahitienne », mais non numéroté, ne parlait longuement que d'une cérémonie « touchante et bien nouvelle » qui eut lieu dans la chapelle catholique, avec quarante mousses de la frégate *La Forte* faisant leur première communion, en présence du Gouverneur « à la tête de son état-major avec le commandant et les officiers de la frégate et un détachement de troupes en armes ». Cela n'avait aucun rapport avec l'édilité...

On regrette que l'auteur n'ait pas poursuivi sa flânerie vers l'Est !... ♦

¹ *Messenger de Tahiti* des 28 août, 18 et 25 septembre, 23 octobre 1853.

² Il s'agit de la rivière Tipaeru'u.

³ Macadamisée : recouverte de sable et de pierres concassées (d'après lintern@ute).

⁴ J. M. Orsmond (1788-1856) : Missionnaire de la L.M.S. Après 1844, il se montre favorable à la présence française.

⁵ Allusion à « l'affaire Pritchard » qui se déroula en 1844. À noter que Pritchard n'était plus pasteur depuis 1837, mais consul d'Angleterre.

⁶ Un morne désigne un relief d'une île ou d'un littoral, généralement une colline. (Wikipédia)

⁷ D'après O'Reilly, *Tahitiens*, Paris, 1975.

25



Le *Messenger de Tahiti*,
23 octobre 1853.

L'exposition « Hōrue : vagues d'hier et d'aujourd'hui »

TEXTES DE L'EXPOSITION « HŌRUE : VAGUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI » À TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES - COMMISSARIAT GÉNÉRAL : MARINE VALLÉE.
CRÉDIT : MTI - D.HAZAMA

26

Vous avez encore jusqu'au 27 septembre pour découvrir au Te Fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des îles l'exposition sur le surf intitulée « Hōrue : vagues d'hier et d'aujourd'hui » en collaboration avec 20 artistes du fenua. Ce mois-ci, zoom sur les propositions artistiques de Jonathan Mencarelli, Vashee et Heremoana Buchin.

Jonathan Mencarelli

Fa'ahē'e

Érigeant cet ensemble de planches de surf en portrait de famille, l'œuvre tripartite de Jonathan Mencarelli souligne l'aspect unificateur de cette pratique sportive. « *La planche devient un motif, et la construction de l'ensemble tend vers l'abstraction.* » Comme le surfeur face à la vague, le sculpteur s'adapte à la forme du fragment minéral. Liberté et adaptation l'ont guidé, comme elles le font au sein de « l'univers surf ». Tandis que les deux premières œuvres illustrent ces groupements « familiaux », la troisième renvoie à la rencontre de deux planches de laquelle ils découlent. Alliant texture lithique originelle et figuration, elle représente - manuellement et avec une finesse digne de matrices de gravure, l'effervescence de la vague de Hāva'e, et le paysage de la presqu'île visible lorsque l'on est pris dans son rouleau.



Fa'ahē'e, Jonathan Mencarelli, 2024, basalte, 71x30x25 cm ; 67x34x26cm ; 59x52x21 cm.

Vashee

Taivavā

Entre le mandala et le ressac répété des vagues, Vashee nous immerge dans une œuvre presque hypnotique. Reflets d'influences multiples, du répertoire des îles Australes et des Marquises, à la mosaïque d'Iznik (Iran), courbes et motifs géométriques s'imbriquent.

Taivavā, Vashee, 2024. 243x121 cm. Couture et acrylique sur toile de jute.

Nelva

Conçue en l'honneur de son ami Nelva Lee, surfeur décédé en 2011 à Paea au spot communément appelé « Ah Fu », l'œuvre de Vashee rend hommage à tous les surfeurs disparus dans leur élément. Elle illustre la pratique multiple de l'artiste, du dessin à la ronde-bosse.

Nelva, Vashee, 2024, sculpture sur bois (litchi), 45x60x11 cm.



Heremoana Buchin

Kumbaya

Dans cette œuvre pyrogravée, Heremoana Buchin allie matière organique terrestre à l'univers marin, référencé par l'incrustation de nacre et le rouleau de la vague prêt à se briser. Les pierres de *marae* et les *unu* qui en émergent évoquent une dimension sacrée que l'artiste associe à la vague de Hava'e.

Kumbaya, Heremoana Buchin, 2024, sculpture sur bois (litchi), nacre, 80x60 cm

Te Mana o Teahūpō'o

La « vague sacrée » de Hāva'e est au cœur de ce *unu* revisité, évoquant les planches de bois sculptées et peintes qui ornaient les plateformes des espaces cérémoniels *marae*.

Te Mana o Teahūpō'o, Heremoana Buchin, 2024, sculpture sur bois (manguier), 350x100x47 cm.



Vehiatua

Entre terre et mer, l'œuvre nous place au cœur de la vague surfée de Vehiatua, dont les prouesses jalosées par Teihe Moe-Roa l'amenèrent à s'approprier son nom. La silhouette de la chaîne de montagne visible depuis la passe de Teahūpō'o devient poissons géants et renvoie ainsi aux récits mythologiques où les îles sont décrites sous cette forme zoomorphe. Différents motifs des archipels de la Société, des Marquises et des Australes ornent cette composition, tandis que d'autres évoquent des formes plus persanes, autre source d'inspiration que l'artiste explore dans ses travaux récents.

Vehiatua, Vashee, 2024, acrylique sur toile, 100x200 cm



27



Programme du mois de septembre 2024

28

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

EVENEMENTS



Michaël GREGORIO

SA PRODUCTION

3 représentations du 12 au 14 septembre

- jeudi 12 septembre à 19h30
- vendredi 13 septembre à 19h30
- samedi 14 septembre à 19h30

Tarifs :

- Catégorie 1 - Partie basse (rangs A à K) : 7 500 Fcfp
- Catégorie 2 - Partie intermédiaire (rangs L à T) : 6 500 Fcfp
- Catégorie 3 - Partie haute (rangs U à W) : 5 500 Fcfp
- En vente sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour Faa'a, Punaauia, Arue et à Radio 1/Tiare FM à Fare Ute (frais web : + 100 Fcfp/place achetée en ligne).
- Une pièce d'identité peut être demandée.
- L'entrée sera refusée après le début de la représentation.
- **Important :** À l'achat de votre billet en magasin ou en ligne, vous avez la possibilité de sélectionner votre siège. Attention sur mobile, il faut activer la version « web » en cliquant sur « Afficher la version web » en bas de votre page ticketpacific.pf.
- Grand théâtre

Space wars – Le pire contre-attaque

PACL – Rideau Rouge Tahiti

- Vendredi 27 septembre à 19h30
- Durée : 1h20

Tarifs :

- Billets « Gold », pour les rangées A à K, 16 ans et plus : 5 900 Fcfp
- Pour les -16 ans : 5 300 Fcfp
- Places PMR disponibles aux mêmes conditions (voir le plan de salle).
- Billets « Silver », pour les rangées L à O, 16 ans et plus : 5 500 Fcfp
- Pour les -16 ans : 4 900 Fcfp
- Billets « Bronze », pour les rangées P à V, 16 ans et plus : 4 900 Fcfp
- Pour les -16 ans : 4 200 Fcfp
- Vente ouverte jusqu'au début du spectacle (19h30)
- Attention : l'entrée ne sera plus autorisée dès le démarrage de la représentation.
- En vente sur www.monspectacle.pf
- Grand théâtre

Concours les voix d'outremer – 7^e édition

CAPF

- Mardi 24 septembre
- Grand théâtre

EXPOSITIONS



« HÔRUE : VAGUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

MTI

- Jusqu'au 27 septembre
- Commissariat général : Marine Vallée, Docteur en histoire de l'art, Te Fare Iamanaha - Musée de Tahiti et des îles
- Co-commissariat : Cronos, artiste et représentant de l'association Hāmani Lab
- Entrée payante
- Salle d'exposition du Musée de Tahiti et des îles



Fu Xiolan

Te Fare Tauhiti Nui

- Du mardi 3 au samedi 7 septembre
- Expo ouverte de 9 à 17 heures en semaine et de 9 heures à midi le samedi
- Entrée libre gratuite
- Renseignements et infos :
Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Muriāvai de Te Fare Tauhiti Nui

Collectif Tatau

Te Fare Tauhiti Nui

- Du mardi 24 au samedi 28 septembre
- Expo ouverte de 9 à 17 heures en semaine et de 9 heures à midi le samedi
- Entrée libre gratuite
- Renseignements et infos :
Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Muriāvai de Te Fare Tauhiti Nui

THÉÂTRE



Smile

Rideau Rouge Tahiti

3 représentations du 6 au 8 septembre

- Vendredi 6 septembre, à 19h30
- Samedi 7 septembre, à 19h30
- Dimanche 8 septembre, à 17 heures

Tarifs :

- billets 16 ans et plus : 5 500 Fcfp
- billets -16 ans : 4 500 Fcfp
- en ligne sur : <https://www.monspectacle.pf/>
- Places PMR disponibles aux mêmes conditions (voir le plan de salle sur le site)



I Tai

Te Fare Tauhiti Nui

Mardi 24 septembre à 18 heures

Tarifs :

- Partie centrale : 2 000 Fcfp
- Partie sur les côtés : 1 500 Fcfp
- En vente sur Maison de la culture de Tahiti

CONCERTS



To'atā Night

Te Fare Tauhiti Nui

Vendredi 13 septembre à 18 heures

Tarifs :

- En prévente :
- En tribune (centrale, côté mer, côté montagne) : 1 500 Fcfp
- En fosse : 2 000 Fcfp
- Sur place :
- En tribune (centrale, côté mer, côté montagne) : 2 000 Fcfp
- En fosse : 2 500 Fcfp
- En vente sur Maison de la culture de Tahiti
- Attention, il n'y aura pas d'échange de tribune possible
- Place To'atā



Soja

SA PRODUCTION

Samedi 28 septembre à 19h30

Tarifs :

- Fosse Or debout : 8 000 Fcfp avec une boisson
- Fosse debout : 5 500 Fcfp
- Tribunes assises
- Carré Or : 8 000 Fcfp avec une boisson
- CAT. 1 : 6 000 Fcfp
- CAT. 2 : 5 500 Fcfp
- CAT. 3 : 4 500 Fcfp
- En vente sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour Faa'a, Punaauia, Arue, Taravao et à Radio 1/Tiare FM à Fare Ute (frais web : + 100 Fcfp/place achetée en ligne). Infos pratiques auprès de contact@ticket-pacific.pf - 40 434 100
- Place To'atā

29

Concert de la Paix

CAPF

- Vendredi 27 septembre
- Mairie de Pirae

ANIMATIONS

L'heure du conte

Te Fare Tauhiti Nui

- Les enfants profitent de l'heure du conte à la Maison de la culture, en explorant l'univers magique des récits de Léonore, conteuse professionnelle
- Pour les jeunes enfants
- Samedi 7 mai à 9h30
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Paepae a Hiro

Atelier jeux de société

TFTN

- Rejoignez notre atelier ludique pour des moments conviviaux avec plus de 200 jeux de société. Animé par Christian Antivackis passionné et passionnant, cet atelier offre liberté, respect, et amusement. Que vous soyez seul(e) ou en famille, venez partager des moments de plaisir et développer attention, concentration, sens de l'équipe et confiance en soi.
- À partir de 12 ans
- Samedi 14 septembre, de 9 à 11 heures
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque adulte

Scrabble

TFTN

- Avec l'association Tahiti Scrabble.
- Ados et adultes, venez relever le défi dans une ambiance conviviale ! Cette activité ludique stimule la mémoire, la concentration, enrichit le vocabulaire et permet de réviser conjugaisons et calcul mental. Pas de compétition, juste le plaisir de passer un bon moment. Inscription obligatoire 24 heures avant par email à tahitiscrabble@gmail.com.
- À partir de 14 ans
- Entrée gratuite (inscription obligatoire)
- Samedi 21 septembre, de 10 heures à midi en bibliothèque adulte.
- Renseignements : 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture

Rallye lecture

TFTN

- Le rallye-lecture propose une sélection de livres accompagnés de questions les concernant, dans l'optique de découvrir des thématiques plus riches les unes que les autres, et surtout, des albums inédits ou classiques, à lire ou relire ! L'objectif : parvenir à lire tous les livres dans un délai imparti et répondre aux questions. À la fin, chaque participant repart avec son diplôme de lecteur !
- Mercredi 25 septembre, à 14 heures : lancement du rallye
- Mercredi 27 novembre, à 14 heures : finale du rallye
- À partir de 7 ans
- Entrée libre
- Animé par un agent de Te Fare Tauhiti Nui
- Renseignements : 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèques enfants

Partage de savoirs

30

HIRŌ'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Heiva rima'ī : la tiare à l'honneur

Cette 35^e édition a mis en lumière l'excellence des artisans dans la multitude de leurs expressions autour du thème « *Tiare Tahiti* ».

©ART



31

HIRŌ'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Immersion dans l'art du tressage du bambou

Treize stagiaires ont suivi une formation dédiée à la préparation et au tressage de la fibre de bambou, animée par la talentueuse Maureen Taputu, originaire de Rurutu.

Cette formation à Vairao a offert à chacun l'opportunité de renouer avec un savoir-faire ancestral, redécouvrant ainsi un art traditionnel précieux qui nous relie à nos racines.

@ART



Talent olympique !

Les artisans ont surfé sur la vague des JO pour présenter leur savoir-faire sur les fans zones dédiées à cet événement sportif.

©ART





C'est la rentrée des classes

Quel instrument et quel art vont choisir les élèves du Conservatoire ? Tous ont eu des journées « Rentrée », pour trouver la bonne « voix ».
©CAPF



O'NA TEVA EVA'U

Nu'uroa fest pour faire durée le plaisir

Plus de 600 personnes se sont réunies dans les jardins du Musée de Tahiti et des îles pour profiter de la 5^e édition du Nu'uroa Fest,
©TFTN



Meilleur costume



HEIKURA NUI



TAMARI'I MATAIEA





En attendant l'année prochaine

Encore quelques photos du spectacle sur le *marae* pour les aficionados de la danse tahitienne.
 ©CAPf/René Maillard



À LA SOC

OBTENEZ UNE RÉPONSE IMMÉDIATE * !



**CRÉDIT &
 ASSURANCE
 AUTO**

Spécial « SALON AUTO TAHITI »
 Du 18 au 22 septembre 2024 – Parc Mamao

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. *Accord de principe immédiat sous réserve d'être client de la SOCREDO et d'avoir fourni l'ensemble des documents nécessaires à l'étude du dossier de crédit.

Centre de relation clientèle : 40 47 00 00 - www.socredo.pf



IL EST ENFIN LÀ !

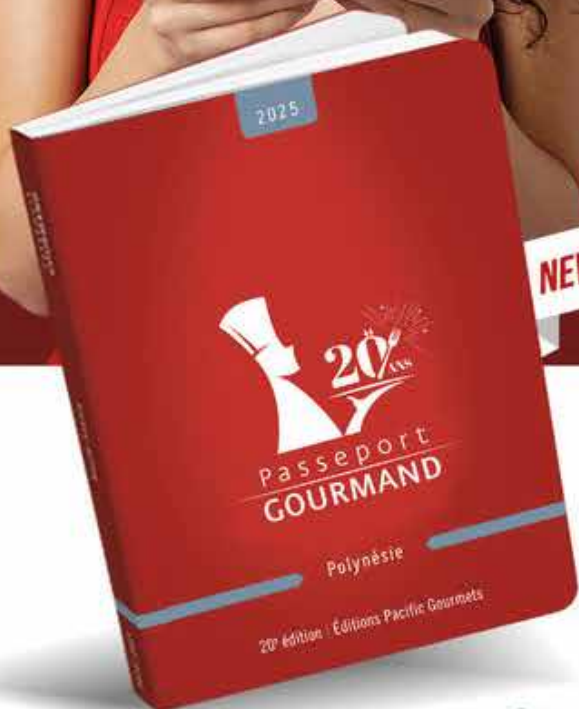
COMMANDEZ-LE VITE

20 ANS

JUSQU'À
50%
DE REMISE

SUR VOS SORTIES

NEW EDITION



Frenchbee
A NEW WAY OF FLYING

l'Annexe



 [passeport_gourmand_polynesie](https://www.instagram.com/passeport_gourmand_polynesie)

 [Le Passeport Gourmand Polynésie](https://www.facebook.com/LePasseportGourmandPolynesie)

www.passeportgourmand.pf - 87 33 66 00